

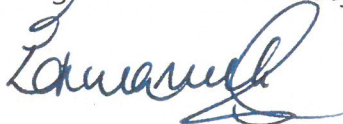
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ  
D'ANTOINE-LABELLE

## AVIS PUBLIC

Avis est, par les présentes donné par la soussignée, directrice générale adjointe par intérim et greffière-trésorière adjointe par intérim de la Municipalité régional de comté (MRC) d'Antoine-Labelle que les propriétés ci-après décrites seront vendues à l'enchère publique à la salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle, au 405, rue du Pont, Édifice Émile-Lauzon à Mont-Laurier, le **ONZIÈME JOUR DE MAI, DEUX MILLE VINGT-TROIS, à 10 heures de l'avant-midi**, pour payer les taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente. Cet avis est donné en vertu des articles 1026 et suivants du *Code municipal* (L.Q. chap. C-27.1).

Donné à Mont-Laurier ce 3<sup>e</sup> jour du mois de mars 2023.

La directrice générale adjointe par intérim  
et greffière-trésorière adjointe par intérim



Emmanuelle Marcil

---

Vente pour taxes 2023

### Certificat de publication

Je, soussigné(e), résidant à Lac-Sagouay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant 2 copies, aux endroits désignés par le conseil entre 10 et 11 heures de l'avant-midi, le 7<sup>e</sup> jour de mars 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7<sup>e</sup> jour de mars 2023.

Signé : Nath Rahle Municipalité de : Lac-des-Écorces